PROPOSITION DE LOI

Visant à **favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes**

PRESENTEE

Par Eskander CENDROS, Lucas CHOPPLET, Lili CUPILLARD, Ethan DUPRE, Eden FEDRIGHI, Raphael FERRY, Melvyn FUCHS, Gabriele GILBERTI, Chloé MELONE-BOSQUET, Emelyne MEYLAN SIEGEL, Leoni MILLAN, Axel MOLLET, Gabriel N'GUYEN TRI TUONG, Capucine RESPAUD, Djaly REY, Jade ROCHON-GILOT, Arthur RODI, Nathan ROLLAND, Emmy SAMADET, Olga TOMICI.

Par les élèves de CM1-CM2, classe de Mme DUPONT-BABUT, école primaire publique Jean GIONO (département des Alpes-de-Haute-Provence)

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme vous le savez, en 2019, une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé a annoncé que « les jeunes passent trop de temps sur leurs écrans ». Cela s'appelle « la révolution électronique ». Leurs loisirs sont de plus en plus passifs et solitaires. C'est inquiétant car leur santé actuelle et future est en danger. Leur mode de vie devient trop sédentaire.

Pourtant, exercer une activité physique régulière apporte du bien-être, du plaisir, une bonne santé et, si elle est pratiquée en extérieur, un contact avec la nature. On constate également que les jeunes ont perdu 25 % de leurs capacités physiques en 20 ans. C'est alarmant pour les générations futures.

Aussi, nous avons réalisé un sondage auprès de nos familles, nos voisins et nos amis pour comprendre les raisons de ce désintérêt pour le sport. Il apparaît que 20 % de nos concitoyens ne pratiquent pas d'activités physiques. Les raisons évoquées sont le manque de temps, le prix élevé des inscriptions dans les clubs, l'éloignement des structures et l'interdiction des parents de se rendre hors du domicile. Les jeunes sont plus incités à étudier qu'à faire du sport car les parents ont peur des agressions dans la rue. Alors, l'habitude de venir à l'école à pied ou à vélo disparaît.

Comme les Jeux olympiques de 2024 ont lieu en France, les jeunes vont être attirés et poussés vers les activités sportives. Mais attention, une étude datant de 2022 a montré que la présence des Jeux olympiques dans un pays a un impact sur une courte durée.

D'ailleurs, les pouvoirs publics ont pris des dispositions : les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes à l'école et la mesure du Pass'Sport pour que l'envie de faire du sport dure dans le temps.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il faut aller plus loin. Il est important que les villes et les villages proposent des loisirs actifs et collectifs accessibles librement à tous les jeunes. Il est temps que les villes et les villages deviennent tous sportifs !

Merci.

Article 1er
Toutes les communes de France doivent au minimum mettre à disposition des jeunes un terrain sportif sécurisé avec un local de rangement.

Article 2
Le terrain sportif doit être accessible aux personnes handicapées.

Article 3
L'accès du terrain doit se faire par un chemin piéton sécurisé.

Article 4
Le terrain sportif est réservé prioritairement aux élèves de la commune sur le temps scolaire.